

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L' AISNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 17 mai 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
124	85	93
DATE DE CONVOCATION		11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 mai à 18 heures 30,
 Le Conseil Communautaire de la CARCT s'est réuni
 au nombre prescrit par la loi, en visioconférence,
 sous la Présidence de Monsieur Etienne HAÏ.

Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires :

ABDELMADJID Amine, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BERECHÉ Jean-Marie,

BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUCANT Stéphanie, BOUDEVILLE Denis, BOYOT Jacques, BOZZANI Eric, BREME Eric, BRICOTEAU Gérard, CARPENTIER Alain, CORDIVAL Gilles, CRENET Didier, CRESPEL Alexandre, DICHY Patricia, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, DUJON Régis, DUPUIS Alice, DURTHALER Jacques, DUVAL Bernard, EGLOFF Didier, EUGÈNE Sébastien, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRERE Stéphane, FREX Dominique, GABRIEL Madeleine, GIRARDIN Daniel, GLEIZE Séverine, GOBIET Stéphanie, GUERIN Hubert, HAQUET Jérôme, HAÏ Etienne, HOERTER Michel, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, LAHOUDI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LAZARO Patrice, LÉBOULANGER Emmanuel, LÉDUC Jean-Luc, LÉVEQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Eric, MARICOT Anne, MAUTALENT Sylvie, MEVEL Patrice, MILANDRI Mélanie, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, ÖKTEN Özlem, OLIVIER Martine, PARADOWSKI Clément, PERARDEL-GUICHARD Christine, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SCLAVON Jean-Marc, SIMON Fariel, SIMON Martine, STRAGIER Véronique, VARNIER Vincent, VAUDÉ Gaëlle, VEROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration :

ARNEFAUX Alain pouvoir à DICHY Patricia, BOHAIN Jean-Claude pouvoir à MANGIN Eric, COUTANT Cathy pouvoir à MILANDRI Mélanie, DUSEK Charles pouvoir à BONNEAU Chantal, PIETKIEWICZ Stéphane pouvoir à REZZOUKI Mohamed, POURCINE Jean-Marc pouvoir à POUILLART Christelle, THOLON Natacha pouvoir à EUGÈNE Sébastien, VÉLLE Sandrine pouvoir à BRICOTEAU Gérard.

Secrétaire de séance : EUGÈNE Sébastien

Objet : Bilan de la mise à disposition et approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Château-Thierry

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-36 et L.153-45 et suivants,

Vu le Plan local d'Urbanisme de la commune de Château-Thierry, approuvé par délibération du Conseil Municipal, en date du 13/03/2013,

Vu l'arrêté n°2020ARR107, en date du 10/11/2020, engageant la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Château-Thierry,

Vu la délibération du conseil communautaire 2021DEL014 en date du 08/02/2021, définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée,

Vu la décision n°MRAe 2020_5037 en date du 02/02/2021 de la Mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France,

Vu les courriers de la Direction Départementale des Territoires, de la Chambre d'Agriculture et de la Direction de la Voirie Départementale, en réponse à la notification du dossier de modification simplifiée,

Considérant qu'une évolution du zonage et du règlement du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire pour harmoniser et ajuster les dispositions applicables sur le secteur Lauconnois, situé au nord de Château-Thierry, urbanisé dans le cadre des lotissements Les Clos des Vignes et Jade,

Considérant que le projet de modification simplifié, engagé par arrêté du Président, a été transmis aux personnes publiques associées, qui n'ont formulé aucune remarque et à l'autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas, qui n'a pas soumis la procédure à évaluation environnementale stratégique,

Considérant que le projet de modification simplifiée avec l'exposé de ses motifs a été mis à disposition du public du 8 mars au 9 avril 2021 inclus, dans des conditions lui permettant de formuler ses observations,

Considérant que la seule remarque portée au registre ne portant pas sur le secteur Lauconnois, elle n'a pas donné lieu à une évolution du dossier de modification simplifiée,

Le rapporteur invite les conseillers communautaires à approuver le bilan de la mise à disposition du public, et la modification simplifiée du PLU, joints en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE d'approuver le bilan de la mise à disposition du public, telle qu'il est annexé à la présente,

APPROUVE la modification simplifiée n°3 du PLU de Château-Thierry, telle qu'elle est annexée à la présente,

INDIQUE que le dossier de modification simplifiée est tenu à la disposition du public au siège de la CARCT et en mairie de Château-Thierry aux jours et heures habituels d'ouverture,

INDIQUE que la présente délibération fera, l'objet d'un affichage au siège de la CARCT et en mairie de Château-Thierry durant un mois, d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme,



ETIENNE HAY
2021.05.26 10:45:28 +0200
Ref:20210520_182801_1-4-O
Signature numérique
le Président

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Suffrages exprimés : 93

Majorité absolue : 47